

## Le SAMU pédagogique...et éducatif

### Renseignements utiles :

Académie de Poitiers

Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement : **Collège Albert Camus – 1 rue Viète, Tasdon – BP 372 - 17001 La Rochelle Cedex**

ZEP : oui

Téléphone : 05 46 44 26 34

Fax : 05 46 44 96 59

Mél de l'école ou de l'établissement : [ce.0170142M@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0170142M@ac-poitiers.fr)

Adresse du site de l'école ou de l'établissement : <http://www.clg-albert-camus.eu/>

Coordonnées d'une personne contact : Jean-Charles Koenig, principal adjoint

Classe(s) concernée(s) : Communauté éducative au complet

Discipline(s) concernée(s) : vie scolaire, interdisciplinarité

Date de l'écrit : Mai 2006

Lien(s) web de l'écrit : <http://www.ac-poitiers.fr/meip>

Axe académique : Aide individualisée

Dans ce collège de ZEP qui pratique déjà la « méthode Rosencweig » à destination d'une quinzaine d'adolescents en situation de rupture, le SAMU dit « pédagogique », intervient individuellement autant pour prévenir le pourrissement d'une situation de classe que pour améliorer le comportement social de l'élève. Il ne peut fonctionner efficacement qu'avec la mobilisation programmée et interdisciplinaire de toute la communauté éducative dans un temps donné.

### Mots-clés :

Structures	Modalités - dispositifs	Thèmes	Champs disciplinaires
Collège ZEP-REP	Diversification pédagogique  Individualisation	Citoyenneté, civisme Comportements de rupture Difficulté scolaire Vie scolaire	Interdisciplinarité



# Le « SAMU pédagogique »... et éducatif

I .	Le dispositif inclusion/exclusion.....	1
II .	Le constat .....	1
II . 1 .	Le public .....	1
II . 2 .	Les outils de détection et d'identification des élèves concernés.....	1
III .	Le diagnostic.....	1
IV .	Les objectifs.....	2
V .	Modalités d'intervention .....	2
VI .	Les moyens, les limites.....	3
VII .	Le bilan provisoire.....	3
VIII .	Annexe .....	5

# Le « SAMU pédagogique »

## I . Le dispositif inclusion/exclusion

Dispositif d'inclusion/exclusion : prise en charge d'élèves « difficiles » par des « adultes relais », personnels de l'établissement disponibles et volontaires.

## II . Le constat

### II . 1 . Le public

Un certain nombre d'élèves se montrent systématiquement réfractaires aux règles de vie scolaire, aux obligations d'assiduité, de travail et de comportement social. L'impact de ces quelques élèves sur leurs camarades de classe et de manière plus générale sur le fonctionnement harmonieux de la communauté scolaire est sans commune mesure avec la valeur « statistique » de l'effectif qu'ils représentent (moins de 2%). En effet, l'attrait naturel des jeunes adolescents pour la transgression, la marginalité, la résistance à l' « autorité » (qui génère la règle unanimement respectée de l'omertà), la singularité (même si, paradoxalement, le souci de se conformer à la règle majoritaire d'identification aux pairs reste permanent) fait de ces quelques individus le centre d'un ensemble d'évènements qui relève des aspects les plus négatifs de la dynamique de groupe et peut perturber gravement le fonctionnement et les résultats de l'ensemble de la classe.

### II . 2 . Les outils de détection et d'identification des élèves concernés

La communication avec les professeurs des écoles en amont, à l'occasion de leur participation à la constitution des classes de 6<sup>ème</sup> en fin d'année scolaire apporte déjà un certain nombre d'éléments propres à susciter et entretenir la vigilance dès l'arrivée au collège (quoi qu'en pensent les tenants de l'amnistie/amnésie systématique). L'enregistrement et le classement systématique des « événements » (outil informatique « Gephisto » qui extrait ses bases de données de GEP et est alimenté par l'ensemble des adultes de l'équipe éducative), la fiche de suivi de classe (tableau hebdomadaire, suivi quotidien heure par heure) permettent d'écarter les incidents ponctuels anodins pour ne conserver que les manquements répétitifs fréquents qui trahissent une vraie difficulté profonde d'adaptation au milieu scolaire. Avant qu'un événement grave se produise ou que la situation devienne intenable, la détection des élèves en difficulté dans ce domaine permet d'anticiper une situation de crise en leur proposant une démarche de remédiation alors qu'il est encore temps.

## III . Le diagnostic

Pour nombre de ces élèves, des sanctions ont déjà été prises et les effets constatés sont jugés peu satisfaisants. Dans le cadre de la « méthode Rosenczweig » appliquée au collège depuis 6 ans, la famille est impliquée dès les premiers incidents constatés (insolence, violence, injure, absence de travail ou de respect des consignes des professeurs, travaux non rendus, etc.) et le délai entre la (ou les) infraction(s) relevée(s) est réduit au minimum (en général dans la journée) pour que la relation entre les comportements répréhensibles et la sanction s'établisse clairement dans l'esprit de l'élève et de la classe à qui un membre de l'équipe de direction rend visite pour éviter tout malentendu, quiproquo ou rumeur et rappeler brièvement les faits, en expliquer la gravité et justifier les sanctions (de l'école et des parents).

Il se peut toutefois que la famille ne soit pas coopérative (« c'est toujours mon fils – ou ma fille – qui prend ... ») ou/et que l'environnement social et familial soit peu propice à la promotion des valeurs républicaines qui fondent la démarche dont il est question dans ces lignes.

Il se peut aussi que l'élève soit accoutumé à un type de relations inter-individuelles et/ou de communication basé sur la violence verbale, voire sur la violence physique et qu'il lui soit difficile de comprendre de ce fait les griefs retenus contre lui par l'institution scolaire.

C'est principalement à ces enfants que s'adresse le dispositif de « Samu Pédagogique ».

#### **IV . Les objectifs**

- 1) Ramener le calme et la sérénité dans la classe dans les meilleurs délais après un (ou des) incident(s) en retirant l'élève pour permettre au(x) professeur(s) de reprendre le travail avec le reste de la classe dans les meilleures conditions ;
- 2) Ne pas céder à l'élève qui cherche à se faire exclure pour échapper aux contraintes du travail, de la classe ou du collège (dans le cas d'une exclusion temporaire pendant laquelle l'élève est remis à sa famille) ;
- 3) Trouver une alternative aux sanctions-punitions « classiques » (retenues, exclusions) pour les élèves auprès desquels elles sont sans effet ;
- 4) Ne pas stigmatiser les familles qui ont des problèmes d'autorité avec leurs enfants et rechercher avec elles (même si elles ne coopèrent pas d'emblée avec l'institution) une forme de dialogue constructif avec prise en charge par l'institution de problèmes pour lesquels elles ont rarement une solution (sinon prendre le parti de l'enfant et aggraver la situation en détruisant ce qu'il peut lui rester d'estime pour l'institution et/ou de respect pour l'autorité, la loi et les règles élémentaires de vie en société). Dans le même temps, ne pas imposer à la famille (qui a parfois besoin d'un soutien et d'une aide à la parentalité) un travail auprès de l'enfant qui dépasse les capacités éducatives des parents ;
- 5) Ne pas entériner par l'exclusion de l'établissement les oppositions destructrices qui cristallisent les rancœurs et les inimitiés et rendent le « retour à la normale » de plus en plus difficile ;
- 6) Tenter de restaurer le dialogue avec l'élève en dehors de la présence du groupe-classe au sein duquel il s'est parfois construit un personnage de marginal et une réputation de « résistant à l'autorité » (la marginalité et la transgression fascinent les adolescents qui cherchent souvent à se construire une « originalité » dans le même temps où ils pratiquent de façon moutonnaire l'imitation des pairs) qui finit par lui coller à la peau.
- 7) A travers le dialogue, chercher à redonner confiance en lui à l'élève (dont l'estime de soi est bien souvent défaillante : « de toute façon je suis nul ... ») et à nouer avec lui une relation de confiance qui initie un retour au comportement attendu du collégien et limite les récidives.

#### **V .Modalités d'intervention**

Pendant la durée de l'action (en général une journée complète), l'élève est sorti de sa classe et isolé du groupe au sein duquel il se sent tenu de jouer le « rôle » qu'il s'est construit. La démarche est expliquée à la classe, sans stigmatiser l'élève et en faisant appel à la solidarité de ses camarades : pour l'aider à rattraper les cours manqués et pour l'encourager ensuite dans ses efforts pour devenir ou redevenir un collégien honorable. S'il est demi-pensionnaire, il sera pris en charge pour le repas par l'équipe « vie scolaire » en compagnie de laquelle il déjeunera avant le service des élèves. Durant la journée, il va rencontrer

successivement un certain nombre d'adultes de la communauté scolaire (professeurs, CPE, infirmière, assistante sociale, conseillère d'orientation psychologue, personnels d'intendance ou TOS, de manière générale « adultes relais » volontaires pour ce type de prise en charge) dont la mission principale consiste à tenter de susciter ou restaurer la communication avec l'élève : on le calme si nécessaire, on l'écoute avec bienveillance, on le conseille.

La disponibilité des personnels (en particulier celle des professeurs) est établie en début d'année, après que les grandes lignes de l'emploi du temps ont été arrêtées. Les volontaires s'inscrivent sur un planning mis à leur disposition en salle des professeurs.

Il se peut qu'à l'occasion, l'élève « élise » un « adulte référent » et qu'une relation de confiance s'établisse sur laquelle il devient possible de prendre appui pour aider l'élève à se reconstruire de manière plus conforme aux attentes de la communauté éducative.

C'est cette relation de confiance qu'il faut tenter d'établir ou de rétablir pendant ces quelques heures où est privilégiée la communication avec l'élève en dehors de tout enjeu de « résultat scolaire ». A l'aide d'une grille d'auto-évaluation qui lui permettra de juger lui-même de la réussite de ses efforts (annexe 1), on pourra ainsi mettre en place une forme de contrat d'engagement personnalisé négocié avec l'élève qui devra lui permettre d'analyser et d'améliorer son comportement social et scolaire.

## **VI . Les moyens, les limites**

Pour une journée de SAMU pédagogique par enfant (les prises en charge sont nécessairement individuelles), il faut compter environ 6 heures d'entretien avec des adultes, à financer pour les professeurs sur le contingent d' H.S.E. allouées pour ce dispositif.

Certaines situations (rares il est vrai) personnelles correspondent à des « souffrances » (pathologies médicales, familiales ou sociales) qu'il serait illusoire de vouloir prendre en charge en interne.

Si la détection de l'inappétence et/ou de l'inadaptation scolaire est trop tardive, le rétablissement de la communication avec l'élève peut devenir très difficile, voire impossible sans l'intervention d'un thérapeute professionnel.

Des compléments de formation en matière de techniques de conduite d'entretien pour les adultes relais volontaires permettraient sans doute d'améliorer la performance d'un dispositif généreux qui reste cependant très intuitif et artisanal.

## **VII . Le bilan provisoire**

Ce dispositif touche peu d'élèves chaque année (environ une quinzaine) et il est donc difficile à ce stade de présenter un relevé de résultats validé de manière « statistique », cependant, un certain nombre de constantes se dégagent de manière intuitive et au travers de l'observation attentive des situations :

- 1) Les élèves concernés sont souvent surpris de constater que l'institution et ses personnels s' « intéressent à eux ». Souvent dévalorisés à leurs propres yeux par des résultats scolaires médiocres et des comportements dont ils savent qu'ils sont condamnables, l'attention dont ils font brusquement l'objet leur paraît insolite (et suspecte au début).

- 2) Dans la majorité des cas, une forme de relation d'ordre personnel (impliquant nécessairement un volet affectif) s'est établie avec l'un(e) ou l'autre des intervenants (le « fit » qui fait que tant d'élèves travaillent pour plaire à tel ou tel professeur ou pour mériter son estime) et devient la clé d'accès à la communication avec l'élève. Ce phénomène, recherché par le dispositif, doit toutefois être géré avec discernement, sauf à risquer de se voir dépassé par des attachements excessifs et exclusifs qui finissent par poser problème.
- 3) Le suivi très individualisé qui résulte de la mise en œuvre du dispositif (d'autant plus qu'il concerne moins d'élèves) et la communication associée entre les différents protagonistes et l'ensemble de l'équipe pédagogique de la classe (« Comment ça se passe avec XXX depuis le Samu Pédagogique ?) redonne à l'élève le sentiment de la légitimité de sa présence au sein de l'institution. Pour peu qu'il soit chargé d'une « mission » (aider un ou plusieurs élèves, servir de référent dans un champ disciplinaire où d'autres ont des difficultés<sup>1</sup>, assister une institutrice chargée de l'U.P.I. pour de menus travaux avec des élèves handicapés, etc..) et l'accomplisse de manière honorable (manifestations de satisfaction et/ou compliments) constitue une amélioration du comportement qui peut être perceptible et durable.
- 4) La plupart du temps, les comportements sociaux des élèves auxquels ce dispositif a été proposé se sont généralement améliorés (dire bonjour, sourire, demander l'autorisation de ..., s'excuser de déranger, se tenir correctement en classe ou dans la cour la plupart du temps, se maîtriser en cas de conflit avec un camarade, ne pas répondre à une observation d'un professeur et ne pas s'enfermer dans un mutisme hostile, accéder à une demande, etc..) au point que leur présence dans la classe, sans être irréprochable, ne constitue plus un obstacle permanent au travail.
- 5) Dans un certain nombre de cas, une amélioration du comportement « scolaire » (écoute en classe, apprentissage des leçons, travaux rendus, matériel non oublié, etc..) est notée, voire une amélioration des résultats scolaires, même si dans ces deux derniers domaines, les acquis restent souvent fragiles et peuvent être remis en question à tout moment.

---

<sup>1</sup> cas d'une élève de 6<sup>ème</sup> de collège en perdition invitée à suivre pour un temps les cours de math de ses camarades de 6<sup>ème</sup> d'EGPA pour lesquels elle est devenue « un modèle », ce qui a contribué à lui redonner confiance en elle, à prendre des responsabilités, à chercher à se montrer digne de la confiance du professeur et à finalement modifier un comportement de résistance à l'école.

## VIII . Annexe

NOM prénom et classe :

Date :

### Le SAMU pédagogique.

#### Pourquoi es-tu en SAMU pédagogique ?

- Cette journée est **une sanction car tu n'as pas respecté les règles du collège.**
- Tu es exclu(e) de ta classe et tu n'es pas au contact des autres élèves : tes récréations sont décalées et tu prends ton repas à la demi-pension avec les surveillants.
- Tu es pris(e) en charge par un adulte pour chaque heure en fonction de l'emploi du temps que t'a donné la Vie scolaire.

#### A quoi ça sert ?

- Pendant cette journée, **tu dois prendre conscience de tes manquements aux règles de vie du collège.**
- **Tu dois** réfléchir à ton comportement afin de **l'améliorer** pour vivre correctement ta scolarité, (re)devenir un(e) élève qui travaille et ne perturbe pas la classe et/ou l'établissement... et éviter des sanctions plus graves.

*Pendant ce temps, ta classe suit son emploi du temps normal.*

*Tu devras donc rattraper les cours que tu as manqués.*

#### Pour t'aider à prendre conscience de ton comportement :

Mets une croix dans la case 'oui' ou 'non' en fonction de ton comportement.

Sois le(la) plus honnête possible [avec toi-même !].

<b>Les erreurs que je fais souvent. Les règles que je respecte.</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
J'apporte toutes mes affaires (manuels, classeurs/cahiers, trousse complète, ...).		
Je suis calme à l'entrée dans la classe ou au self pendant « la queue ».		
Je sors mes affaires et m'installe sans problème.		
Je me tiens correctement [droit(e), sans me tenir la tête, sans me coller au mur, ...].		
Je suis attentif(ve) aux activités du cours.		
Je participe activement en levant le doigt.		
Je copie la trace écrite au bon moment.		
Je bavarde ou m'amuse quand le professeur a le dos tourné.		
Je fais tout de suite les exercices demandés.		
Je réponds ou 'ronchonne' dès que le professeur me fait une remarque.		
J'accepte l'aide des professeurs pour faire mon travail.		
Les professeurs ont toujours tort ; de toutes façons, ils m'en veulent.		
J'aime bien me faire remarquer, cela amuse toute la classe.		
J'interviens quand j'en ai envie pour dire ce qui me passe par la tête.		
Je prends un temps de réflexion avant de demander des explications.		
Je note toujours le travail à faire sur mon agenda (cahier de textes).		
Je note seulement le travail qui me plaît (ou dans les matières qui me plaisent).		
Je cherche à avancer mon travail quand je suis en étude.		
Je trouve ça bien les heures d'étude, c'est une récré supplémentaire.		
A la maison, je consacre du temps à mes exercices et j'apprends mes leçons.		
A la maison, je ne fais que les exercices car sinon les professeurs me punissent.		
A la maison, je n'ouvre pas mon agenda : je sais que je ne saurai pas faire.		
A la maison, je n'ouvre même pas mon agenda : ça m'énerve.		
A la maison, j'ouvre mon agenda et je ne fais que ce qui me plaît.		
A la maison, je n'arrive pas à me concentrer et je bâcle mon travail.		
Je n'aime pas apprendre : ça ne sert à rien.		
Je n'aime pas apprendre ; de toutes façons, j'ai toujours des mauvaises notes.		
A la maison, je m'avance et j'apprends pour le contrôle prévu dans 4 jours.		
J'aime bien apprendre des « choses ».		



**Un petit temps de discussion.**

Juste pour voir si nous sommes d'accord sur la perception que tu as de ton comportement en classe !

Nombre de règles respectées (tes points positifs) :

**Tu choisis 10 erreurs que tu fais très souvent et que tu penses pouvoir éviter facilement.** Tu les notes sous une forme positive :

(exemple : Je dois apporter toutes mes affaires pour travailler.)

**Ce que nous t'imposons de corriger dans ton comportement pour travailler correctement au collège (et ne plus perturber le travail de la classe) :**

Cm\*

## EFFETS DE L'INNOVATION : AUTO-EVALUATION (dans l'écrit de l'équipe)

Public concerné	Elèves	Enseignants	Projet d'établissement
Etapes d'évaluation			
<p style="text-align: center;"><b>HIER, LES CONSTATS</b> (analyses, attentes, conception de stratégies, de processus... )</p>	<p>Décrocheurs Perturbateurs</p>	<p>Gérer seul et pendant le cours les dérapages excessifs de certains élèves</p>	<p>Améliorer le comportement social de certains élèves.</p>
<p style="text-align: center;"><b>AUJOURD'HUI, LES EVOLUTIONS</b> (résultats en termes de connaissances, capacités, compétences, attitudes ; l'aspect qualitatif....)</p>	<p>L'élève fautif est isolé, pris en charge par un membre de la communauté scolaire 6 h.) et sa famille est prévenue</p>	<p>Planning mis à disposition des enseignants pour la prise en charge des élèves « isolés ».</p>	<p>.Eviter l'exclusion Affirmer le lien école / famille Recherche de solutions internes HSE pour les prof. volontaires</p>
<p style="text-align: center;"><b>DEMAIN, LES IMPACTS</b> (réajustements prévus, effets dans la durée, perspectives...)</p>	<p>De moins en moins d'élèves concernés.</p>	<p>Stages sur la relation élève /professeur</p>	<p>Accentuer le lien entre école et apprentissage.</p>
Conditions de réussite	<p>Rapidité de réaction face aux comportements excessifs, isolement et prise en charge, discussions avec la famille, professeurs volontaires.</p>		
Outils d'évaluation utilisés	<p>Nombre d'élèves passant par le « samu », retour au cours suivant par l'équipe pédagogique</p>		